



La norme linguistique espagnole dans une organisation internationale

Miguel Olivera

Volume 1, Number 2, 2e semestre 1988

La traduction et son public

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/037020ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/037020ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Trois-Rivières

ISSN

0835-8443 (print)

1708-2188 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Olivera, M. (1988). La norme linguistique espagnole dans une organisation internationale. *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, 1(2), 72–78.
<https://doi.org/10.7202/037020ar>

La norme linguistique espagnole dans une organisation internationale

Miguel Olivera

Au sein de la famille des Nations Unies, chaque organisation est autonome du point de vue de sa structure organique, de ses ressources financières et de ses normes de travail. Certaines sont cependant communes, ce qui justifie la généralisation à partir d'une expérience restreinte: dans mon cas, dix ans de traduction-révision au siège de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale à Montréal.

L'OACI appartient au groupe d'organisations spécialisées de grandeur moyenne. Elle a jusqu'à présent échappé aux accusations, pas toujours justifiées, de gaspillage et de lourdeur bureaucratique qui ont accablé les sièges de l'ONU à New York et à Genève et ses consoeurs plus hypertrophiées, l'UNESCO, la FAO, l'OMS. Moins politisée que celles-ci, elle a su se cantonner à sa spécificité pour mettre au point une gamme de services et accompagner le formidable essor de l'aéronautique depuis la deuxième Guerre mondiale.

Les organisations internationales travaillent depuis leur origine dans plusieurs langues, entre deux et six, et parfois davantage. La traduction et l'interprétation de conférence sont indissociables de la vie des organismes et le personnel des services linguistiques atteint souvent 25% du total des effectifs. Les textes et les discours à traduire sont souvent d'un genre très conventionnel et stéréotypé, mais surtout il s'agit d'exposés techniques approfondis, touchant toujours des matières délicates et des points sensibles.

La traduction et l'interprétation au service de l'institution doivent être soumises au laminage d'un puissant rouleau-compresseur, l'usage établi par la tradition à l'intérieur de chaque organisation, sans toutefois oublier les intérêts et les particularités manifestes des émetteurs et des récepteurs. L'intermédiaire dans la communication est censé

s'effacer et il y réussit souvent en se pliant à l'usage établi, mais quand une gaffe saute au visage, quand un malentendu arrête le débat, les regards se tournent vers l'interprète, cherchent le traducteur caché. La responsabilité institutionnelle de la documentation n'efface pas la responsabilité individuelle face aux bavures. L'anonymat, c'est le salaire des travaux bien accomplis, mais gare aux têtes en l'air! Ils risquent de se trouver cloués au pilori.

Le problème de la norme linguistique a rarement été soulevé, que je sache, au cours du presque demi-siècle d'existence des Nations Unies. D'autres problèmes liés aux langues préoccupent les administrateurs: l'efficacité, le coût des services, l'embauche du personnel, les progrès technologiques, l'amélioration de la qualité, c'est-à-dire les aspects les plus pragmatiques de la gestion du personnel et des ressources.

Pourtant le problème de la diversité régionale des grandes langues de travail, ainsi que celui de l'articulation, pas toujours conformes aux usages, des orateurs pratiquant une langue étrangère, n'épargnent pas les interprètes. Et même si l'expression de ceux-là est soignée, elle risque, dans des conditions de fatigue ou de hâte, de dérouter les auditeurs habitués à une autre prononciation ou mis dans l'embarras par un régionalisme subreptice.

Si l'interprète de conférence est en situation inconfortable, pressé par l'urgence et par la dynamique du débat, il a par contre l'avantage de connaître les interlocuteurs et de pouvoir les regarder. Pour le décodage, l'attitude, le geste et l'intonation peuvent éclairer sur l'intention d'un orateur; en ce qui concerne la réception par l'auditoire, l'interprète peut prévoir les réactions de ce dernier s'il connaît déjà la nationalité et le curriculum de chaque membre.

Le problème du décodage se trouve simplifié de beaucoup pour le traducteur grâce au travail d'épuration préalable des textes déficients accompli par la Section d'anglais, grâce aux sources documentaires qui lui sont fournies et dans la plupart des cas grâce à la référence à l'auteur du document, ou encore à une source de consultation. C'est sur la réception de son message qu'il doit concentrer son attention. Quand il s'agit d'un document signé (une lettre, un mémorandum), la personnalité de l'auteur et sa fonction imposent un traitement soigné du style: on sait qui va être le premier récepteur, avant même la distribution aux vrais destinataires. Dans le cas des documents anonymes (manuels, circulaires, rapports), la responsabilité collective de l'institution dilue toute individualité dans la production, et la distribution *urbi et orbi* efface le visage des destinataires.

Les «gaffes» sont alors moins évidentes, ou peut-être les réclamations sont-elles moins pressantes. Il m'est arrivé d'avoir à refaire entièrement

un manuel de médecine aéronautique dont personne n'avait signalé certaines inepties grossières, six ans après la parution de la première édition. Heureusement, la communication permanente entre traducteurs et interprètes, ainsi que la consultation assez fréquente des experts que nous avons à portée de la main pendant les réunions, contribuent à réduire progressivement les lacunes des textes sur lesquels nous avons à travailler.

Plus que n'importe quelle autre spécialité, la traduction institutionnelle dans un contexte plutôt technique, juridique et administratif impose ce que Jean-Paul Vinay a appelé des «servitudes». Elles sont d'ordre linguistique d'une part, d'ordre fonctionnel de l'autre, et relèvent de la norme linguistique et des contraintes textuelles. Voyons d'abord ces dernières et, avant tout, l'univers du discours.

On peut résumer facilement la portée de la documentation de l'OACI dans son ensemble: c'est tout ce qui a un rapport, de près ou de loin, avec l'aviation civile internationale. Mais, qu'est-ce que cela comprend au juste? Du juridique, bien entendu, puisque tout le système s'est mis en place à partir d'une convention, signée à Chicago en 1945 et amendée par des protocoles successifs. Du juridique aussi, parce que cette convention a été suivie d'autres touchant des points plus spécifiques, ainsi que d'autres protocoles et des accords multilatéraux. Et encore du juridique, parce que le fonctionnement régulier de l'institution s'appuie sur plus d'une douzaine de règlements intérieurs et administratifs régissant ses différents organes délibératifs.

Ensuite, ce sont des matières qui touchent à la navigation aérienne: l'exploitation technique, les certificats de navigabilité, les marques de nationalité et d'immatriculation des aéronefs, les règles de l'air, les services de la circulation aérienne et les services d'information, les licences du personnel, l'assistance météorologique, les télécommunications (y compris les satellites), les unités de mesure et les cartes aéronautiques, les recherches et le sauvetage, les enquêtes sur les accidents, les caractéristiques des aérodromes, la protection de l'environnement (tant sonore que celle relative aux émissions des moteurs), la facilitation des démarches pour le transport de passagers et de fret, la sécurité du transport des marchandises dangereuses, la sûreté face aux actes d'intervention illicite.

L'objectif principal de chaque section de langues est de présenter aux États membres cette production hétéroclite de la façon la plus fidèle, la plus précise, la plus économique, mais aussi la plus générale, du point de vue de la réception. Pour la plupart des sujets mentionnés il existe déjà -- soit à l'OACI même, soit à l'ONU ou dans le cadre d'autres organisations -- un usage établi qu'il faut évidemment bien connaître. La marge de manoeuvre est donc étroite pour échapper à la traduction littérale, voire à l'imitation servile des documents

antécédents qu'on reçoit à titre de référence, même si on les trouve parfois de mauvaise qualité ou franchement erronés.

Deuxième objectif, qui est surtout la tâche du réviseur: se plier avec souplesse à la nature du texte à traduire. En effet, il n'y a pas que des documents juridiques et techniques dans la charge de travail quotidienne. Il y a aussi

a) la traduction administrative, à usage interne, de toute la paperasse élaborée par les instances délibératives;

b) l'information du public, qui se doit d'être plus attrayante, presque publicitaire;

c) des lettres plus ou moins personnalisées, où c'est la subtilité qui importe;

d) de l'oratoire, ces grandes occasions où le traducteur peut prendre le risque de se muer en traducteur littéraire. Cela peut être très plaisant de pouvoir revêtir la toge de l'orateur grandiloquent et imaginer un public attentif aux nuances et aux métaphores!

Établir des conventions à partir de ce bricolage devient l'avantage marginal de chaque section de langues, l'objectif principal étant, bien entendu, d'arriver sans trop d'angoisse aux dates d'échéance. Il faut autant que possible s'appuyer sur des sources documentaires, mais les ressources bibliographiques étant limitées, il nous arrive souvent de ne rien avoir à portée de main; faute de temps pour consulter le service terminologique, c'est donc à notre intuition de sujets parlants que nous devons faire appel.

Émigrés ayant gardé leur langue maternelle dans le travail quotidien et fréquemment au sein de leurs familles respectives, nous sommes devenus un ghetto dans la société montréalaise multilingue. Ce qui est plus grave, c'est que l'OACI même est une sorte de mini-Babel à l'intérieur de Montréal. Double aliénation donc par rapport à notre langue maternelle: d'abord par l'éloignement du pays d'origine, mais aussi par l'intense exposition au multiculturalisme et au plurilinguisme de l'organisation internationale.

Notre intuition de sujets parlants se trouve assez affaiblie. De plus, il s'agit d'un groupe hétérogène, autant du point de vue des origines nationales que de la formation professionnelle. Les divergences étant fréquentes, on cherche le consensus à chaque instant pour pouvoir offrir aux yeux des non-hispanophones une image d'harmonie. Un échantillon d'une trentaine de personnes (dont huit traducteurs et quatre interprètes) s'érige ainsi en modèle, sinon en autorité, de l'emploi d'un espagnol déterritorialisé. Dans quelle mesure pouvons-nous être les représentants de la langue espagnole?

Pour répondre à la question, il faudra soumettre notre compétence collective à un triple découpage, sur les plans diachronique, diatopique et diastratique. L'espagnol dont on veut faire le modèle est naturellement l'usage contemporain. Le discours bureaucratique étant en soi une modalité archaïsante, on essaie le plus possible d'y introduire des néologismes et d'être à la page dans le domaine de la terminologie technique. Cependant, il n'est pas facile de sortir des sentiers battus et des clichés; en outre, il ne faut pas, bien entendu, se défaire des locutions et des expressions toutes faites que les auteurs chérissent et vont exiger dans leurs rapports.

Le plan diatopique est celui qui attire le plus l'attention des sujets parlants et les variétés nationales et régionales concentrent les ferveurs et les préjugés des hispanophones de partout dans le monde. Une longue rivalité entre Espagnols péninsulaires et Hispano-Américains est apparue depuis l'indépendance des anciennes colonies, il y a un siècle et demi, et ne s'est pas complètement éteinte. L'OACI ne manque pas à la règle: elle accueille dans la section des personnes de presque tous les pays hispanophones. L'espagnol est aujourd'hui la langue officielle de vingt États, il est parlé par 5% de la population des États-Unis et par des minorités éparpillées dans plusieurs autres pays. Le cadre de la géographie linguistique est assez compliqué.

L'expansion impériale du castillan au XVI^e siècle a laissé des traces dans une série de variétés régionales qui témoignent d'une diversification ostensible, tant du point de vue de la prononciation que de la morpho-syntaxe et surtout du lexique. Quelques-unes de leurs caractéristiques ayant une source commune dans l'Andalousie et s'étant répandues par suite de la conquête aux îles Canaries et à toute l'Amérique espagnole, on a suggéré d'appeler «espagnol atlantique» ce modèle abstrait comprenant toutes les modalités régionales du castillan qui s'éloignent de la norme madrilène. Mais dans l'espagnol atlantique les différences sont aussi nombreuses que les régions et les pays où il est parlé.

Après leur indépendance politique au début du XIX^e siècle, les anciennes colonies de l'Amérique ont renié des liens culturels avec une Espagne arriérée et appauvrie. Les nouvelles nations hispanophones ont voulu s'exprimer librement, mais en même temps, exposées à la pénétration étrangère par l'intermédiaire de l'immigration, le commerce, les nouvelles technologies des communications et des transports, elles ouvrirent leurs frontières aux néologismes et aux emprunts.

La modernisation prit alors des orientations différentes dans chaque pays et les divergences, ajoutées aux énormes changements démographiques du début du XX^e siècle, affaiblirent encore plus la norme institutionnelle. Chaque grande ville devint un foyer de normalisation

pour son pays ou sa région et, au premier rang, surtout à partir des années 30 avec l'exode des républicains espagnols, ce furent México et Buenos Aires qui prirent la relève de Madrid et de Barcelone comme centres d'irradiation culturelle.

Sur le plan diastratique, la grande diversité des modes plus ou moins éphémères de parler ou d'écrire adoptées au sein des différents groupes et classes sociales, risquent moins d'entrer dans la traduction institutionnelle que dans la littérature, où les mots d'argot, les modismes, les facéties, ont depuis longtemps acquis leur carte de nationalité. Le traducteur a de multiples occasions d'employer des conventions et des formules de politesse dans le genre épistolaire, des expressions des jargons professionnels pour rendre le dialogue dans les scénarios d'aides audiovisuelles à l'enseignement, des tournures familières quand il faut reproduire l'enregistrement des données de vol dans une enquête sur un accident.

Dans ces situations et, plus généralement, dans le choix du style approprié pour rendre compte d'un exposé oral, rien de plus naturel que de voir surgir le dilemme de la responsabilité ou plutôt de la respectabilité du discours retenu. L'évaluation de la norme de prestige reste d'autant plus difficile que les usages varient d'une société à une autre. Et les dictionnaires traditionnels sont malheureusement très peu sûrs dans la catégorisation de l'espagnol *substandard*. Les catégories du «familier», du «populaire», du «vulgaire», du «grossier» et de l'«obsène» étant tellement floues par définition, il vaut mieux ne pas faire attention aux remarques appliquées à des mots d'usage courant ou, au contraire, il faut faire attention aux tabous associés localement à des mots ou des expressions parfaitement légitimes ailleurs.

L'industrie culturelle est sans doute aujourd'hui beaucoup plus influente que l'école. Ce sont les journaux, les revues de toutes sortes, les chansons, le cinéma, le théâtre et surtout la télévision qui fournissent les modèles à imiter. Malgré les récriminations des défenseurs de la qualité de la langue, la pénétration des médias dans le tissu social est incontrôlable. Naturellement, il y a du bon et du mauvais dans cette subjugation des consciences par une banalisation massive. Mais au lieu de déplorer la vulgarité que dénoncent les puristes, généralement peu enclins à accepter les changements sociaux et culturels, je préfère, en conclusion, souligner une contribution qui me semble extrêmement positive pour l'avenir de l'espagnol. Depuis la fin du franquisme, mais toujours au hasard de la montée ou de la chute des régimes démocratiques de l'autre côté de l'Atlantique, la circulation accrue des publications périodiques et la transmission des produits culturels entre l'Espagne et les principales capitales hispanophones renforcent l'idée d'une communauté culturelle reposant sur la langue. Celle-ci ne risque aucunement la fragmentation: une solide base commune assure l'intercommunication et une meilleure

connaissance mutuelle ne fera que renforcer les liens et les espoirs partagés.

Organisation de l'Aviation Civile Internationale